



## L'offre de stage en Aquitaine pour les formations aux carrières sociales

L'alternance entre cours et stages est un principe fondamental de nombre de formations aux métiers de l'action sociale. Ce principe, perçu positivement par la plupart des acteurs, se heurte à la difficulté que rencontrent de plus en plus d'étudiants : disposer d'un lieu de stage répondant aux besoins de leur formation.

L'étude dont le présent document fait état, a été menée en Aquitaine afin de comprendre la provenance de ces difficultés, et de trouver d'éventuels moyens d'y remédier. Elle comporte deux volets : le premier est une enquête qualitative sur la base d'entretiens auprès des différents acteurs, le second est une enquête statistique visant à mesurer l'impact des stages auprès du secteur professionnel.

Sur les deux volets de l'enquête, la formation en alternance des futurs professionnels est perçue positivement sur son principe. Beaucoup des répondants disent l'apport principal de l'accueil des stagiaires en termes d'échanges, d'actualisation des connaissances, d'évolution des politiques sociales,

de richesse, de dynamique pour l'équipe. Le regard posé par le stagiaire sur l'institution permet une prise de recul sur les pratiques et une analyse des fonctionnements en place. On note également l'intérêt en terme de potentiel de recrutement, de transmission des savoirs, valeurs, culture professionnelle ; mais aussi de valorisation des professionnels et de l'institution.

L'inconvénient principal est celui de la disponibilité indispensable et du besoin d'encadrement, ainsi que la nécessité d'une organisation adaptée. La gratification est relativement peu évoquée, mais lorsqu'elle l'est, elle semble apparaître comme un obstacle majeur. Ce qui apparaît plus couramment est le « coût » de l'accueil des stagiaires en termes de disponibilité, de charge de travail, et la difficulté de disposer d'un tuteur potentiellement apte à encadrer le stagiaire. Le volet qualitatif fait ressortir par ailleurs, les enjeux stratégiques de positionnement et de revendication des professionnels au sein de leur structure.

L'alternance intégrative constitue, depuis leur création, un principe fondamental de l'ensemble des formations préparant aux diplômes d'État inscrits au code de l'action sociale et des familles (CASF). Elle consiste à articuler l'acquisition de compétences entre les cours dispensés dans les établissements de formation, et les stages suivis sur le terrain auprès de professionnels. Ce temps de stage sur « site qualifiant » est d'importance équivalente au temps de préparation en établissement de formation (EF). Il est inclus dans la formation et est obligatoire pour la présentation au diplôme.

Cependant, la mise en place des stages, en particulier sur certaines filières, est devenue de plus en plus difficile au fil des années, au point de frôler le risque de ne pouvoir construire un parcours complet de formation. Devant ce constat, le comité de suivi de l'alternance (instance partenariale mise en place en 2010 et comprenant les services de l'État (DRJSCS), le Conseil Régional d'Aquitaine, des représentants des établissements de formation et du secteur professionnel, ainsi qu'une représentation des étudiants), a décidé d'entreprendre une étude afin de mieux comprendre la situation en région, d'identifier les freins au développement des sites qualifiants et d'appréhender les leviers susceptibles de favoriser une amélioration de l'adéquation entre besoins et propositions de stage.

Quatre formations de niveau bac+3 et une de niveau bac+2, ont été choisies comme cible pour notre étude :

● DEASS - Diplôme d'État d'Assistants de Service Social, ● DEES - Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, ● DEEJE - Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants, ● DECESF - Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale, et ● DEME - Diplôme d'État de Moniteur Éducateur.

L'étude a été développée en deux volets complémentaires :

- Une approche qualitative dont l'objectif est l'analyse fine du comportement des acteurs, l'identification des freins et des leviers de l'implication du secteur professionnel.
- Une enquête en ligne auprès du secteur professionnel et visant à identifier la mobilisation du secteur professionnel sur l'accueil de stagiaires dans l'année en cours. Sur les 350 réponses complètes obtenues par cette enquête, 98 déclarent accueillir des stagiaires issus des formations ciblées ici : DEASS, DECESF, DEES, DEEJE, et DEME ; elles en ont accueilli 367.

## ► L'enquête qualitative

L'étude, à portée régionale, est partie d'un constat plutôt simple, celui des difficultés croissantes pour les établissements de formation à affecter des stagiaires sur des Sites Qualifiants. Cette enquête s'est appuyée sur 74 entretiens approfondis auprès des principaux « porteurs » de la question des stages en Aquitaine : des représentants des établissements de formation et des instances de contrôle et de régulation des professions

### ● Des freins à l'accueil des stagiaires

La question de la pénurie des stages en travail social, variable d'un territoire à l'autre, résulte d'une multitude de facteurs. La place qu'occupe chaque acteur dans le système se répercute sur la façon dont il interprète le problème et le justifie. Ainsi, si les acteurs du secteur privé et/ou associatif, ainsi que les représentants de l'Éducation Nationale ou encore du Ministère de la Justice, identifient dans l'écrasante majorité des situations la gratification comme frein impactant considérablement l'offre de stage, il n'en est rien pour les secteurs qui ne sont pas contraints d'indemniser les stagiaires. Dans ce dernier cas, la question des stages semble fonctionner comme une caisse de résonance de problèmes plus généraux affectant le travail social contemporain.

L'éventail des arguments mobilisés par les personnes interrogées pour justifier de leur non-implication s'étend de l'exiguïté des locaux, à la gratification des stagiaires en passant par l'usure professionnelle et le niveau des étudiants. La question de l'accueil des stagiaires y représente la plupart du temps pour les professionnels concernés un espace d'autonomie et parfois même le seul, compte tenu de conditions de travail qu'ils jugent particulièrement dégradées et des revendications qu'ils ont parfois à faire valoir (charge de travail trop importante, conflit avec la hiérarchie, contraintes organisationnelles trop pesantes, etc.).

Pour le dire autrement encore, se positionner contre l'accueil des stagiaires

### ● Les atouts de l'accueil de stagiaires

En dépit d'un contexte rendu difficile en Aquitaine, nombreux sont les structures et les professionnels qui continuent à participer à la formation des étudiants. Leur dynamisme doit être relié à cinq (bonnes) raisons essentielles. Les professionnels, cadres et cadres intermédiaires considèrent souvent que les motivations sont fonction du portage politique et institutionnel autour de la question des stages. Les professionnels relient alors leur engagement dans la formation pratique à un système de valeurs dont ils disent être porteurs. Ensuite, les acteurs ayant participé à l'enquête voient, pour la plupart d'entre eux, un intérêt à accueillir des stagiaires en termes de réflexivité autour des pratiques professionnelles. Il est aussi possible de penser au terme de cette enquête que l'accueil de stagiaires répond à une logique de don et contre-don que les

professionnels concernés jugent fondamentale. Donner fait partie de leur fonction, mais recevoir est à leurs yeux tout à fait intéressant. Enfin, il ne faut pas oublier, que du point de vue des établissements concernés, les stagiaires constituent un vivier de recrutement non négligeable. L'arsenal constitué par les étudiants en stage constitue un moyen efficace de repérer des potentialités individuelles si un recrutement devait se présenter et rendrait presque inutiles les périodes d'essai.

s'inscrit dans une logique protestataire et souvent très éloignée des questions de formation.

A ces deux freins majeurs que constituent la gratification des stages et la marge d'autonomie dont disposent les acteurs à partir de la question des stages pour nourrir des revendications d'une autre nature, viennent se greffer d'autres difficultés. D'une part, on constate une très forte augmentation des demandes de stages ; ce qui a mécaniquement pour effet d'agir sur le volume de l'offre disponible. Ensuite, il ressort assez nettement de cette étude un manque d'institutionnalisation de la question des stages trop souvent portée par des initiatives individuelles, certes incontournables, mais limitées.

Les acteurs mobilisés pour les besoins de l'enquête entendent également le problème de la pénurie des stages comme le révélateur d'un écart grandissant entre les établissements de formation et des Sites Qualifiants qui pourrait se résumer à un manque de reconnaissance des premiers vis-à-vis des seconds d'une part, et à une faiblesse des pratiques partenariales de l'autre. La réforme des diplômes en tant que telle ne grèverait que faiblement le processus d'accueil si l'on s'en tient à notre échantillon d'entretien. Enfin, nombreux sont au final les professionnels qui mettent les étudiants en cause dans l'analyse de la pénurie des stages. Ainsi, des expériences d'encadrement fâcheuses et répétitives peuvent agir défavorablement sur la motivation des professionnels à accueillir des stagiaires.

Au terme de cette enquête, il est possible de penser qu'une accentuation de la concertation et de la coordination régionale serait de nature à améliorer la question des stages en travail social.

Mélina ELOI - Pôle de Recherche et d'Etude pour la Formation et l'Action Sociale - PREFAS

Mélina ELOI - Pôle de Recherche et d'Etude pour la Formation et l'Action Sociale - PREFAS

## ► L'enquête quantitative

Il s'agissait d'une enquête par internet. Les personnes interrogées pouvaient accéder à un site de saisie et remplir un questionnaire en ligne.

Cette enquête a été diffusée par messagerie auprès de 2750 structures. Elle a enregistré 1231 connexions. Seuls 350 répondants ont été jusqu'au bout du questionnaire ; parmi eux, 207 ont déclaré avoir accueilli des stagiaires en formation sur l'année scolaire 2009-2010. Au total, ils en ont accueilli 2830.

Environ 2000 étudiants ont suivi l'une des formations DEASS, DECESF, DEES, DEEJE ou DEME au cours de l'année scolaire 2009-2010 en Aquitaine. Ces étudiants ont tous été accueillis en stage ; cependant, seuls 367 d'entre eux l'ont été par l'un des 98 professionnels ayant répondu de façon complète à notre enquête.

## ● Domaines d'activités : Sanitaire, social et médico-social

Domaines d'activité	Nombre de structures	Nombre de stagiaires		
		Stages courts	Stages longs	Total
Domaine sanitaire	5	15	14	29
Domaine médico-social	43	36	78	114
Domaine social	38	75	87	159
Domaines croisés	8	21	34	55
dont sanitaire et médico-social	2	1	2	3
dont social et médico-social	5	6	17	26
dont sanitaire, social et médico-social	1	14	15	29
Autres	3	2	2	4
Non précisé	1	1	2	3
Ensemble	98	150	217	367

Trois grands domaines d'activité étaient distingués par l'enquête : le domaine sanitaire, le domaine social et le domaine médico-social.

Seules 3 structures ne se sont pas reconnues dans l'un de ces trois domaines ; un quatrième ne l'a pas renseigné. Le domaine médico-social est majoritaire avec 52,0% des structures, il est parfois renseigné conjointement avec les autres domaines.

Viennent ensuite le domaine social avec 44,9% des répondants, puis le domaine sanitaire dans 8,2% des cas.

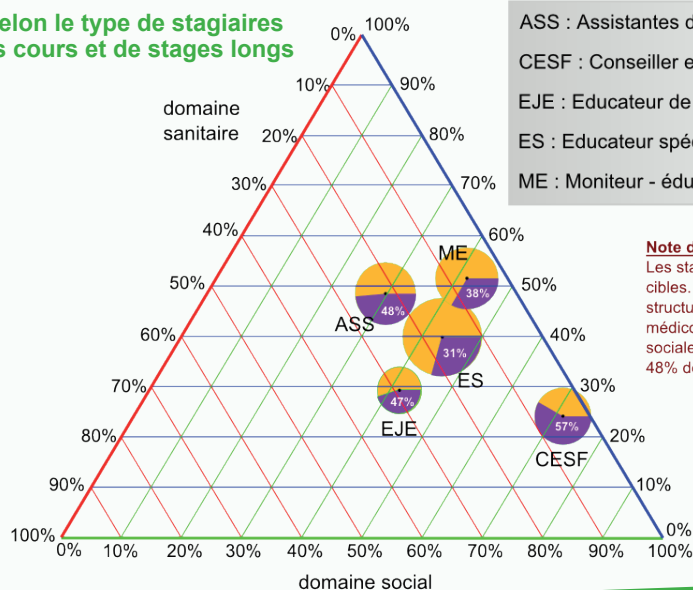
Dans tous les cas, rares sont les répondants qui n'accueillent qu'un seul stagiaire, ou même qu'un seul profil de stagiaires. Les stagiaires élèves éducateurs spécialisés ou moniteurs éducateurs sont principalement accueillis par des structures

du champ médico-social. Les stagiaires éducateurs de jeunes enfants, assistants de service social et conseillers en économie sociale et familiale, sont majoritairement accueillis par des structures du champ social. Dans tous les cas, les structures du champ sanitaire sont faiblement représentées. Elles dépassent 20% des structures accueillantes seulement pour les stagiaires en DEASS et DEEJE.

Au total, 367 stagiaires issus de nos formations cibles ont été accueillis, dont 59% en stage long. Ce résultat semble attester de l'intérêt des stages longs, en sus de traduire l'organisation réglementaire et pédagogique des formations sociales. Les stages courts sont majoritaires parmi les seuls stagiaires en DECESF ; stagiaires qui suivent généralement deux stages de 8 semaines, parfois sur le même site qualifiant. En revanche, les stages courts sont prépondérants parmi les stagiaires issus d'autres formations que celles que nous ciblions : sur ces 2463 autres stagiaires, 89% l'ont été en stages courts.

Types de stagiaires	Structures	Stagiaires accueillis		
		Stagiaires	% stages courts	% stages longs
Assistantes sociales	27	54	48,1%	51,9%
Conseillers en économie sociale et familiale	32	75	57,3%	42,7%
Éducateurs spécialisés	56	147	30,6%	69,4%
Éducatrices de jeunes enfants	10	15	46,7%	53,3%
Moniteurs-Éducateurs	39	76	38,2%	61,8%
Ensemble des stagiaires cibles	98	367	40,9%	59,1%
Autres types de stagiaires	162	2463	89,0%	11,0%

### Domaine d'activité selon le type de stagiaires Proportion de stages courts et de stages longs



ASS : Assistantes de service social (15%)

CESF : Conseiller en économie sociale et familiale (20%)

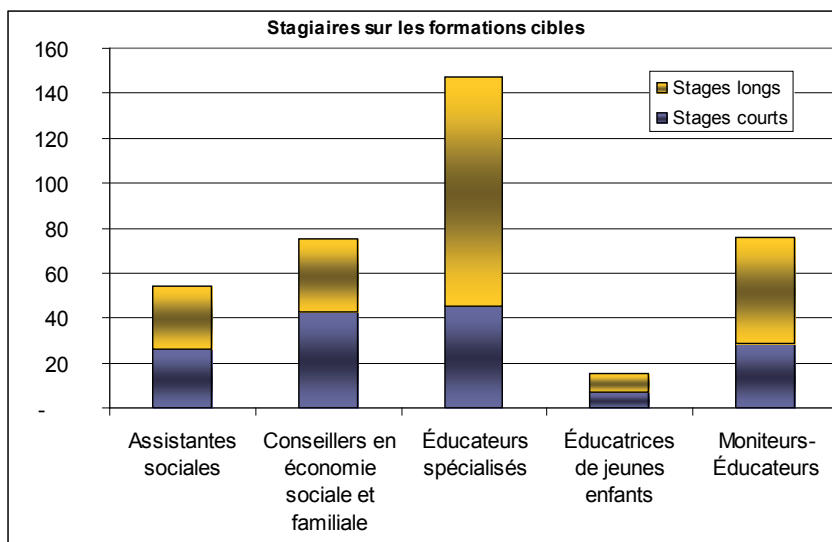
EJE : Educateur de jeunes enfants (4%)

ES : Educateur spécialisé (40%)

ME : Moniteur - éducateur (21%)

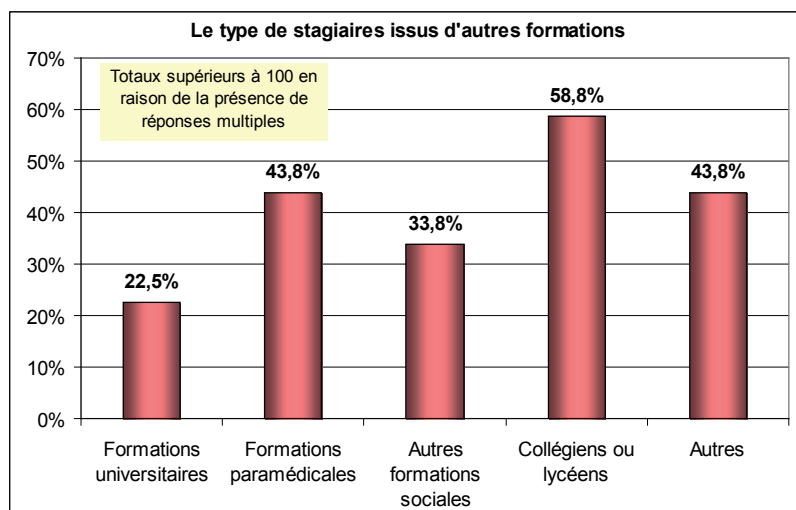
#### Note de lecture :

Les stagiaires ASS représentent 15% des stagiaires cibles. Ils sont pour 22% d'entre eux dans des structures sanitaires, pour 48% dans des structures médico-sociales et pour 30% dans des structures sociales. 48% des stagiaires ASS ont suivi un stage court.



## ● Les stagiaires « autres »

Le nombre de stagiaires accueillis par les répondants fait apparaître un taux de stagiaires « autres » très important (87%) qui doit être relativisé sans doute par la présence des destinataires du questionnaire hors champ. Cependant, il peut inciter à confirmer la situation telle que parfois évoquée, d'une certaine saturation par la multiplication des sollicitations.



Les stages « autres » sont essentiellement des stages courts pour 89% d'entre eux. Beaucoup de stagiaires issus du champ large des formations sociales (psycho, BTS, BEP JS, BAFA...), ou d'autres en formation sur des diplômes d'État du para médical. Il y a aussi nombre de jeunes qui suivent des mises en situation professionnelle (collège, lycée ou encore via pôle emploi), et certains qui se destinent à d'autres métiers comme la cuisine, l'administration, ou plus rares.

## ● Le non-accueil des stagiaires

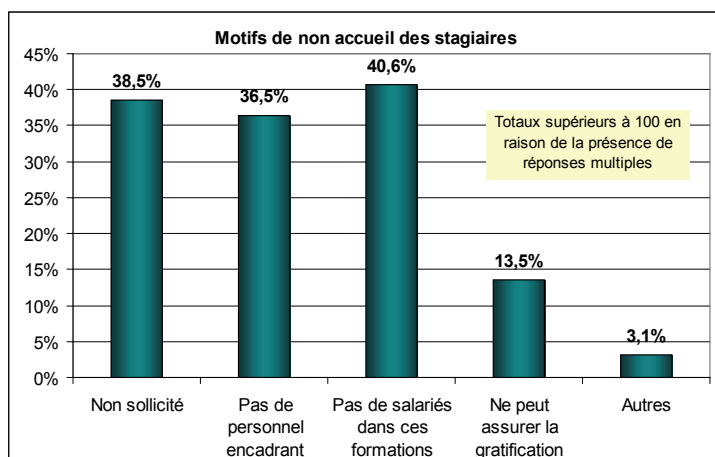
Les structures déclarant ne pas accueillir de stagiaires avaient possibilité d'explicitier les raisons de ce non-accueil. Les 96 structures concernées ont exprimé ainsi leurs motivations :

- 37 déclarent ne pas disposer d'emploi correspondant dans leur structure. Il s'agit massivement de petites mairies, mais aussi de structures dans le champ de l'action sociale et/ou médico-sociale (des CCAS, des Missions locales, des structures pour handicapés ou pour personnes âgées).
- 12 déclarent disposer d'emploi de cette nature dans leur structure et s'inscrivent dans le champ social ou médico-social.
- 18 établissements n'ont pas précisé s'ils disposaient de ce type d'emploi.
- 2 répondants précisent leur position en lien avec la charge de travail.

Le non-accueil se comprend mieux quand les structures ne disposent pas de ces métiers (même si cela n'est pas une condition nécessaire), et il est cohérent de trouver de nombreuses réponses correspondantes. 12,5% de ces structures disposent d'emplois correspondants, mais ne s'engagent pas dans l'accueil de stagiaires. Si ce pourcentage devait être représentatif de la situation du secteur, cela laisserait une marge de progrès à la mobilisation des professionnels.

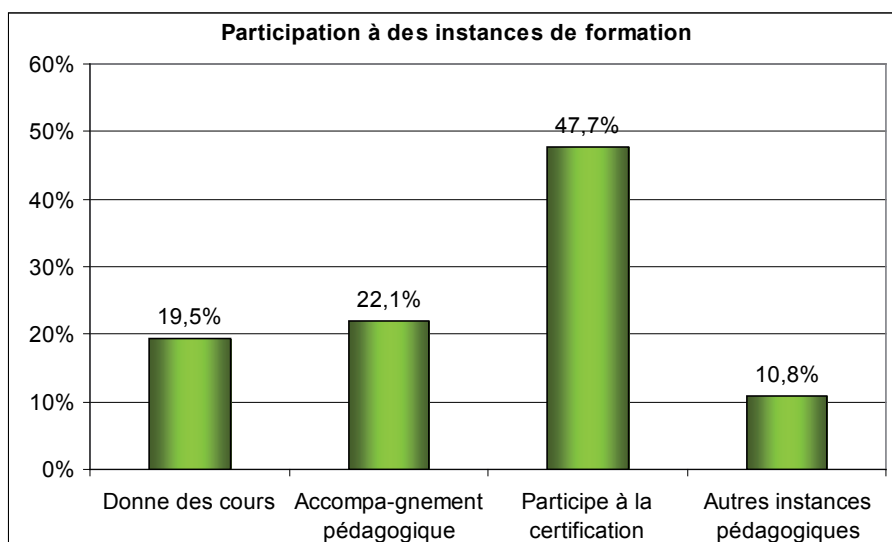
Au final, nous obtenons les motifs suivants :

- **Pas de sollicitation** : 37 répondants. Pour 21 d'entre eux, c'est le seul motif avancé. Les autres y adjoignent un autre motif, en particulier le fait de ne pas disposer de personnel encadrant, et/ou d'emploi correspondant aux formations ciblées.
- **Pas de personnel encadrant** : 35 répondants. Seul motif invoqué pour 14 d'entre eux.
- **Pas de salarié dans ces formations** : 39 répondants. Seul motif pour 20 d'entre eux.
- **Ne peut assurer la gratification** : 13 répondants. Ce motif est systématiquement associé à un ou plusieurs autres.
- **Motif « autres »** : 3 répondants : charges de travail importantes, problème de disponibilité et insuffisance des locaux.



## Les professionnels qui participent à des instances de formation

Un nombre non négligeable de structures, 118 sur 350 soit le tiers, participent à des instances de formation.



Aux trois propositions principales : ● «Donne des cours», ● «Accompagnement pédagogique», ou ● «Participation à la certification», 21 établissements ont ajouté d'autres types de participation (« Autres instances pédagogiques »), qui peuvent dans la plupart des cas se ramener aux trois propositions principales.

Toutefois, quelques structures ont souhaité préciser qu'elles organisaient une présentation aux étudiants, de leur structure ou de leur pratique professionnelle

## ● Les observations quant à l'accueil des stagiaires

L'enquête offrait aux structures la possibilité de faire quelques observations sur le sujet de l'accueil de stagiaires : ce que ça apporte, les difficultés que cela engendre, etc. Cette possibilité a été saisie par 53% des répondants ; taux qui monte à 71% lorsqu'on ne prend en compte que ceux qui ont effectivement accueilli des stagiaires.

L'examen de ces réponses donne une image assez positive de l'accueil de stagiaires. Comme dit l'un des répondants : « Bien plus d'avantages que d'inconvénients ! ». Les observations, quelques mots, parfois de plus longues phrases, peuvent être résumées dans les points suivants :

### ▼ Les aspects positifs :

- Regards extérieurs qui permettent des remises en question. Apports de nouvelles méthodes et pratiques, de connaissances, surtout lorsque le stagiaire a pu avoir des expériences antérieures. L'accueil de stagiaire nécessite un fonctionnement interne adapté et organisé. En retour, il aide à penser à l'amélioration de l'organisation du travail.
- Les stagiaires permettent à la structure d'être au courant des formations et de leurs évolutions, d'améliorer les liens entre la théorie et la pratique et de permettre une meilleure formalisation des savoirs. Leur présence dynamise l'équipe. Le principe du tutorat apporte une valorisation du personnel.
- L'accueil de stagiaires donne de la notoriété à l'établissement. Il valorise les métiers et l'institution et la fait connaître auprès d'un public spécifique et des futurs professionnels. Le fait d'accueillir des stagiaires aide les structures à travailler sur leurs outils d'information.
- Dimension « morale » de la transmission de valeurs, savoirs, écrits. C'est un engagement « citoyen » qui contribue au développement et à la professionnalisation du secteur.
- Avec une certaine ambiguïté sur la place de l'étudiant stagiaire, certains évoquent l'intérêt de cet accueil en terme de renforcement d'effectifs.
- La mise en situation de responsabilités professionnelles d'un stagiaire est parfois l'opportunité pour la structure d'approfondir certains sujets ou d'introduire de nouvelles pratiques.
- Réserve d'embauches futures, « vivier de recrutement ».

### ▼ Les aspects négatifs :

- Difficultés pour la structure de dégager du temps, ou même de l'espace. L'accueil de stagiaires donne un surcroît de travail. Il génère des problèmes organisationnels, surtout pour les petites structures.
- L'établissement peut manquer d'un tuteur compétent ou d'une personne formée pour l'accompagnement.
- L'activité de l'établissement peut être mal conçue à l'accueil de certains stagiaires. Par exemple, lorsqu'il y a prise en charge d'un public, celui-ci peut ne pas accepter d'être pris en charge par un stagiaire. Cette difficulté est exprimée surtout parmi les acteurs de l'aide à domicile.
- La nécessité de la gratification pour les stages longs peut-être réhibitoire. Cette question est toutefois assez peu évoquée.

### ▼ Des observations ou besoins, peu fréquents toutefois, vis-à-vis des instituts de formation :

- L'accueil de stagiaires permet l'entretien des relations avec les établissements de formation.
- Les attentes des instituts de formations sont parfois peu claires.
- Il y a beaucoup trop de demandes de stages par rapport aux capacités d'accueil de l'établissement. De plus, les stages sont souvent concentrés sur une même période qui peut ne pas être opportune pour la structure.
- Les objectifs pédagogiques sont parfois mal intégrés dans la convention. Celle-ci devrait intégrer notamment, une grille d'évaluation du stage.
- L'établissement de formation doit proposer un interlocuteur identifié en charge du suivi du stage.

### ▼ Des remarques générales :

- Un contexte professionnel de plus en plus difficile.
- Certains stagiaires font preuve d'immaturité, ou ne s'impliquent pas assez. Sentiment de la structure parfois d'être un stage « par défaut ».

Ces différentes remarques étaient parfois mêlées au sein d'une même observation.

Les conclusions de ces études ouvrent une nouvelle phase de travail qui s'est déjà caractérisée par des journées d'études, comportant des ateliers de co-construction des sites qualifiants.

### Pour en savoir plus :

- Rapport PREFAS : « L'offre de stage et les besoins de formation en travail social ». <http://www.aquitaine.drjscs.gouv.fr/-cohesionsociale,146-.html>
- Études & Résultats n°734, juillet 2010 : Les débuts de carrière des diplômés des professions sociales. <http://www.sante.gouv.fr/etudes-et-resultats.html>